

COMMISSION DES COMPETITIONS

REUNION DU LUNDI 19 DECEMBRE 2016 - PV N° 009

Ordre du Jour

Désignation de la 10^{ème} Journée Honneur «A - B » Seniors.

Désignation de la 10^{ème} Pré-Honneur « A » Seniors.

Homologation de la 08^{ème} Journée Seniors.

Résultats de la 09^{ème} Journée Seniors.

Traitement/Affaires.

DESIGNATION RENCONTRES DE LA 10^{EME} JOURNEE DIVISION HONNEUR SOUS GROUPE « A »

VENDREDI 30 DECEMBRE 2016

LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02
SIDI KHOULED	CRBHM/NRAO	11H00			
OUARGLA APC	CRSBS/CSBT	11H00			
SIDI KHOULED	NRBO/JSHM	14H30			

Exempt : N.R.M.K

DESIGNATION RENCONTRES DE LA 10^{EME} JOURNEE DIVISION HONNEUR SOUS GROUPE « B »

SAMEDI 31 DECEMBRE 2016

LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02
N'GOUCA	ICB/ESS	11H00			
HASSI MESSAOUD	IRHM/CSM'N	11H00			
SIDI KHOULED	NRNBO/CRBS	13H00			
SIDI KHOULED	NRBHBA/IRH	15H00			

DESIGNATION RENCONTRES DE LA 10^{EME} JOURNEE DIVISION PRE - HONNEUR SOUS GROUPE « A »

VENDREDI 30 DECEMBRE 2016

LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02
TOUGGOURT	SMBT/AHMD	11H00			
TEMACINE	JSG/E5J	11H00			

SAMEDI 31 DECEMBRE 2016

LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02
M'NAGUEUR	ACB/USH	11H00			
HASSI MESSAOUD	FCHM/NRAN	13H00			

DESIGNATION RENCONTRES DE LA 10 EME JOURNEE DIVISION PRE - HONNEUR
SOUS GROUPE « B »

VENDREDI 30 DECEMBRE 2016

LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02
N'GOUCA	CSCAG/ASJO	11H00			
MEKHADMA	NRWO/OSB	11H00			

SAMEDI 31 DECEMBRE 2016

LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE	ASSIS. 01	ASSIS. 02
OUARGLA APC	CRZ/CMC	11H00			
N'GOUCA	EFBAO/SHMD	13H00			

Exempt : O.H.M.D

HOMOLOGATION 08 JOURNEE PRE-HONNEUR SOUS GROUPE « B »

OHMD/OSB	02/02	CSCAG/EFBAO	04/02
ASJO/CRZ	03/01	SHMD/NRWO	03/00 P/F
C.M.C	EXEMPT		

RESULTATS 08 JOURNEE HONNEUR SOUS GROUPE « A »

CRBHM/NRMK	03/00	CRSBS/JSHM	03/04
CSBT/NRAO	05/00	N.R.B.O	EXEMPT

RESULTATS 08 JOURNEE HONNEUR SOUS GROUPE « B »

ESS/IRH	00/00	IRHM/NRNBO	00/01
ICB/CSM'N	00/02	NRBHBA/CRBS	04/02

RESULTATS 08 JOURNEE PRE-HONNEUR SOUS GROUPE « A »

AHMD/USH	01/01	JSG/FCHM	01/02
SMBT/E5J	01/02	ACB/NRAN	00/04

RESULTATS 09 JOURNEE PRE-HONNEUR SOUS GROUPE « B »

CSCAG/OHMD	P/A	EFBAO/ASJO	01/01
NRWO/CMC	N/J	CRZ/SHMD	N/J
O.S.B	EXEMPT		

TRAITEMENT // AFFAIRES

Affaire n° 006 / Match SHMD Hassi Messaoud // NRWO Ouargla du 10 Décembre 2016

- Vu la Feuille de Match ;
- Vu le Rapport de l'Arbitre ;
- Vu le Rapport du Commissaire au Match ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'Équipe du NRW Ouargla ;
- Attendu que cette absence est assimilée a un forfait ;

En Application de l'Article 62 des Règlements la Commission Décide :

(Phase Aller)

- Match perdu par Forfait à l'équipe du NRW Ouargla pour en attribuer le gain du match a l'équipe du SHMD Hassi Messaoud qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- Défalcation de Trois (03) points a l'équipe du NRW Ouargla.
- Cinq Mille Dinars (5.000 DA) d'Amende a l'équipe du NRW Ouargla.

Affaire n° 007 / Match EFBA Ouargla // OHMD Hassi Messaoud // du 13 Décembre 2016

- Vu la Feuille de Match ;
- Vu le Rapport de l'Arbitre ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu ;
- Attendu que l'équipe de l'EFBA Ouargla s'est présenter avec un effectif de 17 joueurs ;
- Attendu qu'au moment de la vérification, l'arbitre a constaté que l'équipe de l'EFBA Ouargla à été réduite à moins de 11 joueurs ;
- Attendu que l'article 57-1, stipule que si une équipe se présente sur le terrain avec en effectif de moins de 11 joueurs, le rencontre n'aura pas lieu.
-

En Application de l'Article 57 des Règlements la Commission Décide :

(Phase Aller)

- Match perdu par Pénalité à l'équipe de l'EFBA Ouargla pour en attribuer le gain du match a l'équipe de l'OHMD Hassi Messaoud qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- Défalcation d'un (01) point à l'équipe de l'EFBA Ouargla.
- Cinq Mille Dinars (5.000 DA) d'Amende a l'équipe de l'EFBA Ouargla.

Affaire n° 008 / Match NRW Ouargla // CMC Chott du 16 Décembre 2016

- Vu la Feuille de Match ;
- Vu le Rapport de l'Arbitre ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'Équipe du NRW Ouargla ;
- Attendu que cette absence est assimilée a un forfait ;

En Application de l'Article 62 des Règlements la Commission Décide :

(Phase Aller)

- Match perdu par Forfait à l'équipe du NRW Ouargla pour en attribuer le gain du match a l'équipe du CMC Chott qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- Défalcation de Trois (03) points a l'équipe du NRW Ouargla.
- Cinq Mille Dinars (5.000 DA) d'Amende a l'équipe du NRW Ouargla.

Affaire n° 009 / Match CRZ Ziaina // SHMD Hassi Messaoud du 16 Décembre 2016

- Vu la Feuille de Match ;
- Vu le Rapport de l'Arbitre ;
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'Équipe du CRZ Ziaina ;
- Attendu que cette absence est assimilée a un forfait ;

En Application de l'Article 62 des Règlements la Commission Décide :

(Phase Aller)

- Match perdu par Forfait à l'équipe du CRZ Ziaina pour en attribuer le gain du match a l'équipe du SHMD Hassi Messaoud qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- Défalcation de Trois (03) points a l'équipe du CRZ Ziaina.
- Cinq Mille Dinars (5.000 DA) d'Amende a l'équipe du CRZ Ziaina.

LE SECRETAIRE

Samir GHERIANI

LE PRESIDENT

Ahmed HALIMI